

VIE MUNICIPALE

Vie Municipale

PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTÉE 2019-2020



Pour les enfants entrant en maternelle, au CP et les nouveaux arrivants sur la commune, les pré-inscriptions scolaires s'effectueront en mairie au service affaires scolaires :

Du lundi 29 avril au vendredi 17 mai 2019
Se munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé
- d'un justificatif de domicile (soit électricité, taxe foncière, téléphone fixe, eau, quittance de loyer, gaz) de moins de trois mois
- d'un justificatif de domicile et le courrier de l'assistante maternelle attestant qu'elle garde bien l'enfant, en cas de dérogation.

Les inscriptions à la Maternelle Rive Gauche, Rive Droite et Beauséjour, se feront auprès des directrices et uniquement sur rendez-vous pour :

Maternelle Rive Gauche

mardi 21 mai à partir de 16h10
au 02 48 55 10 77

Maternelle Rive Droite

à partir du mois de juin 2019
au 02 48 55 10 66

Maternelle Beauséjour

mardi 21 mai 2019 toute la journée
au 02 48 55 16 13

Se munir :

- du certificat de pré-inscription délivré par la Mairie
- du carnet de santé
- de la dérogation (si toutefois une dérogation a été effectuée)
- du livret de famille

Les inscriptions au CP se feront au Groupe Scolaire Dézelot, auprès du directeur, à compter de la pré-inscription faite en Mairie et jusqu'au vendredi 17 mai 2019, où un rendez-vous sera donné, pour toutes les maternelles.

Se munir :

- du certificat de pré-inscription délivré en Mairie
- du carnet de santé
- de la dérogation (si toutefois une dérogation a été effectuée)
- du livret de famille

Inscription au transport scolaire, au restaurant scolaire et à la garderie maternelle :

du lundi 3 au vendredi 14 juin 2019

Un formulaire d'inscription téléchargeable sur le site Internet de la ville est à remplir et à retourner en mairie au service affaires scolaires (par courrier, mail ou en direct sur place).

Pour les inscriptions au restaurant scolaire

Se munir :

- Du numéro de CAF
- D'un justificatif de domicile (soit électricité, taxe foncière, téléphone fixe, eau, quittance de loyer, gaz) de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance scolaire

Pour les enfants scolarisés en maternelle, joindre en plus, la dernière fiche de paie ou une attestation employeur des 2 parents.



Pour le transport scolaire :

Se munir :

- D'un justificatif de domicile (soit électricité, taxe foncière, téléphone fixe, eau, quittance de loyer, gaz) de moins de trois mois
- Deux photos d'identité
- Attestation d'assurance scolaire



Pour les inscriptions à la garderie municipale :

Se munir :

- La dernière fiche de paie ou un certificat de l'employeur (père et mère)
- Du numéro de CAF
- D'un justificatif de domicile (soit électricité, taxe foncière, téléphone fixe, eau, quittance de loyer, gaz) de moins de trois mois
- Attestation d'assurance scolaire

Les inscriptions s'effectueront auprès du service affaires scolaires aux heures habituelles d'ouverture.

Renseignements au 02 48 23 50 26
affaires.scolaires@villesaintflorentsurcher.fr

